

ALLOCATION « ÉTUDES »

Année scolaire 2023/2024



◆ **Vous avez entre 17 et 25 ans ?**

(17 ans au moins au 01/09/2023 – 25 ans au plus au 30/06/2024)

ET

◆ **Vous poursuivez des études Post-Bac ou vous êtes en Formation professionnelle non rémunérée ?**

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
vous octroie une **allocation de rentrée scolaire !**

Si vous êtes éligible à ces deux conditions,

vous pouvez vous présenter en mairie, muni(e) des pièces justificatives suivantes, **avant le 14 octobre 2023 :**

- 1 certificat de scolarité 2023/2024
- 1 attestation de domiciliation sur Saint-Sauveur
- 1 photocopie de votre pièce d'identité
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP)
- 1 attestation de l'employeur certifiant qu'aucune rémunération ne sera perçue en 2023/2024

(concerne uniquement les formations professionnelles).

ALLOCATION « ÉTUDES »

Année scolaire 2023/2024



◆ **Vous avez entre 17 et 25 ans ?**

(17 ans au moins au 01/09/2023 – 25 ans au plus au 30/06/2024)

ET

◆ **Vous poursuivez des études Post-Bac ou vous êtes en Formation professionnelle non rémunérée ?**

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
vous octroie une **allocation de rentrée scolaire !**

Si vous êtes éligible à ces deux conditions,

vous pouvez vous présenter en mairie, muni(e) des pièces justificatives suivantes, **avant le 14 octobre 2023 :**

- 1 certificat de scolarité 2023/2024
- 1 attestation de domiciliation sur Saint-Sauveur
- 1 photocopie de votre pièce d'identité
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP)
- 1 attestation de l'employeur certifiant qu'aucune rémunération ne sera perçue en 2023/2024

(concerne uniquement les formations professionnelles).



FICHE CONTACT 2023

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



- Nom :
- Prénom(s):
- Adresse :
.....
- Téléphone :
- Email :
- Date de naissance :

👉 A retourner en mairie avant le 14 octobre 2023



FICHE CONTACT 2023

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



- Nom :
- Prénom(s):
- Adresse :
.....
- Téléphone :
- Email :
- Date de naissance :

👉 A retourner en mairie avant le 14 octobre 2023